

MAIRIE
DE TREBEURDEN

EXTRAIT du Registre des délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT-TROIS, le TROIS du mois de FEVRIER

Le Conseil Municipal de la Commune de TREBEURDEN, dûment convoqué le 27 janvier 2023 s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de Madame Bénédicte BOIRON, Maire.

Présents : BOIRON, BILLIOU, BOYER, CHARMENTRAY, GAUTIER, HALNA, HUCHER, HOUSTLER, JEZEQUEL, JULIENNE, LANGLAIS, LE BIHAN, LE COZ, LE GUEN, LE HENAFF, LE MASSON, LE PENVEN, LE PROVOST, MAINAGE, MONFORT, MULLER, PIROT, RAMEAU, SCHAEFFER-MORIN.

Procurations : MAILLAUD à LE GUEN, TOPART à LE PROVOST, VELLA à RAMEAU.

Lesquels forment la majorité des Membres en exercice.

Il a été, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame Michelle LE HENAFF ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

D2023-007

AUTORISATION A DEPOSER UNE DECLARATION PREALABLE

Madame le Maire sollicite l'autorisation de déposer une déclaration préalable pour permettre l'implantation de la nouvelle cabane à dons.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **AUTORISE** le Maire à déposer une déclaration préalable pour permettre l'implantation d'une cabane à dons sur un espace à déterminer, situé aux abords de la Mairie.

Pour copie conforme,
Le Maire, Bénédicte BOIRON

